Bulletin n° 01 - Septembre 2020

Le journal de Chauffry

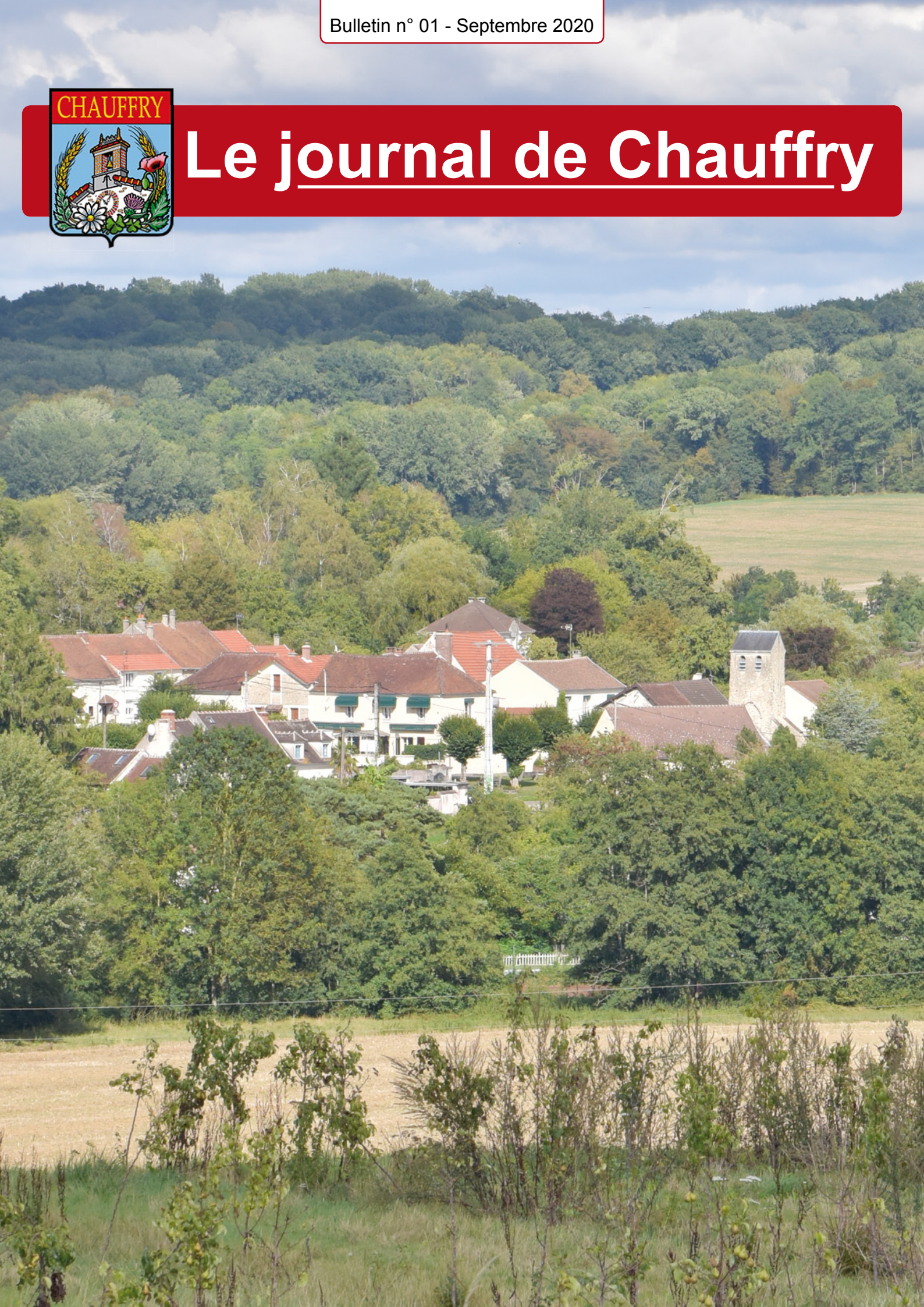

Sommaire

p 2 L'édito du maire

p 3 Vos élus

p 4 Évènements et réalisations

p 5 Informations pratiques

p 6 Compte-rendu du conseil municipal du 03/07/2020

p 7 Compte-rendu du conseil municipal du 09/07/2020

p 8 Conseil des jeunes
Informations par SMS

Mairie de Chauffry

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

Tél. : 01 64 20 42 31
Adresse mail :
mairie-chauffry@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
- **Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h**

Dépôt légal : en cours
Responsable de la publication : Richard Warzocha
Responsable de la rédaction : Pascale Géraudel
Comité de relecture : Claudia Doualla, Stéphane Halloo, Gaëlle Marsallon
Conception : Tiphaine Kolly
Imprimeur : Wattiez Impression et Communication

L'édito du maire

Chères Caufféricnnes,
chers Caufféricns ,

En raison du COVID-19, les élections du second tour ont eu lieu le 28 juin 2020. Le conseil municipal n'a pu être installé que le 3 juillet 2020. L'ensemble des élus vous remercie de votre confiance et s'engage à être à votre écoute, dans l'intérêt de la commune. Nous souhaitons œuvrer pour favoriser un climat solidaire, convivial et sécurisé.

Chacun d'entre nous constate, depuis quelques années, les effets néfastes de l'Homme pour la planète. Si chacun d'entre nous agit, à son échelle, ce seront autant de petites actions qui contribueront à la préservation de notre environnement.

Nous avons commencé à vous sensibiliser au respect de l'environnement autour des Molok. Le fait qu'ils soient installés à proximité de la porte de la cantine de l'école devrait d'autant plus nous inciter à laisser ce site propre et à n'y déposer que ce qui est autorisé.

L'équipe en charge de l'entretien et des travaux, afin de faire des économies, s'est proposé de tondre les pelouses de la commune pendant l'absence de monsieur Jean-Marie de Meyer, agent communal en charge de l'entretien. Nous attendons son retour avec impatience.

Nous voulons remettre en état notre village. Nous pouvons y arriver tous ensemble.

Très prochainement, les plaques du réseaux des eaux de pluie vont être changées, pour la sécurité des piétons.

Le lavoir de la place des Limons et celui situé à l'intersection de la rue de la Pradine et de la rue de la Mairie vont être réhabilités.

Dès que le Conseil des Jeunes sera constitué, nous entreprendrons avec lui la réhabilitation du terrain de bi-cross.

Par ailleurs, des études vont être menées rapidement afin de lancer le projet du City-Park.

L'utilisation des trottoirs de la commune n'est absolument pas respectée. Nous vous rappelons que les riverains ont en charge l'entretien des trottoirs devant chez eux, y compris l'espace de verdure. Au cas où un propriétaire ne pourrait pas l'entretenir, il est invité à se faire connaître auprès de la secrétaire de mairie. Une rencontre sera proposée pour une étude personnalisée. Il faut, par ailleurs, respecter les espaces piétonniers : le stationnement des véhicules y est interdit et amendable.

Restez prudents, n'abandonnez pas le protocole sanitaire : respectez la distanciation sociale et gardez le masque dans les endroits fréquentés.

Les vacances sont terminées. J'espère qu'elles vous auront permis de faire le plein d'énergie et d'optimisme.

Bonne rentrée à chacun.

Le maire,
Richard Warzocha

Vos élus

Richard Warzocha
Maire

Patrick Lejonc
Premier adjoint

Maryvonne Souillet
Deuxième adjointe

Alexis Charloteaux
Troisième adjoint

Gaëlle Marsallon
Quatrième adjointe

Claudia Doualla
Conseillère municipale

Jean-Jacques Ego
Conseiller municipal

Séverine Sellier
Conseillère municipale

Sylvain Totier
Conseiller municipal

Pascale Géraudel
Conseillère municipale

Jean-Noël Ledoux
Conseiller municipal

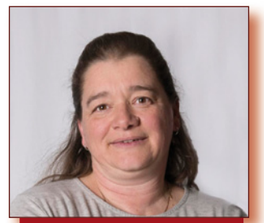

Coralie Bialas
Conseillère municipale

Stéphane Halloo
Conseiller municipal

Annabelle Francius
Conseillère municipale

Gabriel Goemans
Conseiller municipal

Évènements et réalisations

14 juillet. Commémoration au monument aux morts suivie de la Rondelle organisée en extérieur pour raisons sanitaires.

17 juillet. Remplacement du miroir routier place des tilleuls par messieurs Lejonc et Ledoux (aidé de son fils).

Entretien des espaces verts communaux par messieurs Ego, Ledoux, Lejonc et Warzocha, suppléant monsieur de Meyer, agent communal.

Informations pratiques

Numéros utiles :

- **Samu** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18

- **SOS médecins Crécy-la-Chapelle** :
  0 825 56 77 00
  Consultations sur place :
  du lundi au vendredi de 20h à minuit
  samedi de 12h à minuit
  dimanche de 9h à minuit

- **Permanence des soins dentaires 77** :
  01 64 79 75 29
  Consultations les dimanches et jours fériés

- **Urgences hôpital de Coulommiers** :
  01 64 65 39 98

- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48

- **Urgence gaz** : 0 800 47 33 33

- **Prévenir d'une fuite d'eau dans la rue** :
  09 69 369 918

- **Prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants** : 0 801 902 477
  mail : encombrants@coved.fr
  site internet : encombrants-covaltri77.com

Savoir vivre ensemble :

Balayage et entretien des abords

Les propriétaires et locataires sont tenus de maintenir en état de propreté depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leur habitation.
Les trottoirs et abords peuvent demeurer enherbés, sous condition d'une tonte régulière.
En cas de neige ou de verglas, le devant des habitations doit être dégagé afin de permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux usés le long des caniveaux.

Élagage

Les propriétaires et locataires sont tenus d'élaguer régulièrement leurs végétaux de sorte que ceux-ci n'empiètent ni sur les terrains voisins ni sur le domaine public.
Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques, ERDF engage des recours envers leurs propriétaires. Le coût moyen à la charge de ces derniers est de 6000€.

Bruit et nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, susceptibles de provoquer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :
> Les jours ouvrés entre 7h et 20h
> Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
> Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Travaux

Tout dépôt sur la voie publique à l'occasion de travaux (sable, matériaux, échafaudage, etc.) doit faire l'objet d'une demande en mairie de permission de voirie.

Feux

Le brûlage des déchets verts est formellement interdit.

Frelon asiatique :

Une réunion d'information concernant le frelon asiatique sera organisée par Stéphane Géraudel, apiculteur, le samedi 3 octobre, à 10h, dans la salle des fêtes.

Compte-rendu du conseil municipal du 03/07/2020

Election du maire : 1 candidat : Richard Warzocha

> Richard Warzocha est élu maire avec 12 voix / 3 abstentions

Vote du nombre d'adjoints : proposition de 4 adjoints
12 voix pour, 3 abstentions

Election des adjoints : 2 listes proposées

- Liste 1 : Lejonc / Souillet / Charloteaux / Marsallon
- Liste 2 : Francius / Halloo / Souillet / Lejonc

> Liste 1 : 12 voix / Liste 2 : 3 voix

> Sont élus adjoints : Patrick Lejonc, Maryvonne Souillet, Alexis Charloteaux et Gaëlle Marsallon

Adoption de la charte de l'élu local à l'unanimité.

Le maire propose le report du vote des délégations : 13 voix pour, 1 contre, 1 abstention

Le maire propose le report du vote des indemnités : 12 voix pour, 3 contre

Vote des délégués au SIVU des écoles :

- Il faut 4 titulaires :
  Candidats : Warzocha : 12 pour, 1 contre, 2 abstentions
  Bialas : 14 pour, 1 abstention
  Sellier : 14 pour, 1 abstention
  Charloteaux : 14 pour, 1 abstention
  Halloo : 3 pour, 12 contre

> Sont élus délégués titulaires au SIVU des écoles :
Richard Warzocha, Coralie Bialas, Séverine Sellier et Alexis Charloteaux

- Il faut 3 suppléants :
  Candidats : Marsallon : 13 pour, 1 contre, 1 abstentions
  Lejonc : 12 pour, 1 contre, 2 abstentions
  Souillet : 12 pour, 1 contre, 2 abstentions
  Géraudel : 14 pour, 1 abstention
  Halloo : 3 pour, 12 contre
  Goemans : 3 pour, 12 contre
  Maryvonne Souillet se désiste.

> Sont élus délégués suppléants au SIVU des écoles :
Gaëlle Marsallon, Patrick Lejonc et Pascale Géraudel

Compte-rendu du conseil municipal du 09/07/2020

Jean-Noël Ledoux, absent, est représenté par Alexis Charloteaux.

Le maire propose la mise en place d'un temps de parole aux personnes présentes dans l'assistance à la fin de chaque conseil : 14 pour (absence de Maryvonne Souillet à ce point de l'ordre du jour)

Vote des délégations données au maire : 11 pour, 1 contre, 2 abstentions (absence de Maryvonne Souillet à ce point de l'ordre du jour)

Vote des délégations données aux adjoints :
Proposition :
- Lejonc : bâtiments, voirie, service technique, sécurité, transport
- Souillet : finances, vie économique, moyens logistiques, achats
- Charloteaux : affaires scolaires et périscolaires, associations, solidarité
- Marsallon : information et communication, création d'un conseil de jeunes, animation

> 13 pour, 1 abstention (absence de Maryvonne Souillet à ce point de l'ordre du jour)

Vote des indemnités du maire et des adjoints :
Proposition :
- 1156,09 € mensuel pour le maire (57,6% du maximum autorisé)
- 462,84 € mensuel pour les adjoints (60,1% du maximum autorisé)

> 14 pour, 1 abstention

Election des membres des différents syndicats et commissions :
- Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne :
  2 titulaires → Warzocha, Lejonc / 1 suppléant → Totier
- Centre de gestion 77 : 1 titulaire → Warzocha
- Comité National Action Sociale : 1 titulaire → Warzocha
- Syndicat d'Assainissement Saint-Rémy-de-la-Vanne, Saint-Siméon, Chauffry :
  5 titulaires → Warzocha, Totier, Ego, Ledoux, Goemans /
  3 suppléants → Marsallon, Charloteaux, Doualla
- Collège de Rebais : 2 titulaires → Charloteaux, Warzocha / 2 suppléants → Sellier, Bialas
- SIVU gendarmerie : 1 titulaire → Warzocha / 1 suppléant : Charloteaux
- Défense nationale : 1 représentant → Warzocha
- Sécurité routière : 1 représentant → Warzocha
- Sécurité incendie : 1 représentant → Warzocha
- Référent forestier : 1 représentant → Gérard Rouyer

Election des représentants à la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :
- Syndicat d'adduction d'eau potable : 1 représentant → Lejonc
- COVALTRI 77 : 2 représentants → Warzocha, Lejonc
- SIANE : 1 représentant → Warzocha
- PNR-SMEP : 1 représentant → Warzocha
- Syndicat mixte Seine-et-Marne numérique : 1 représentant → Lejonc
- EPIC Coulommiers Pays de Brie Tourisme : 1 représentant → Warzocha
- GAL Terre de Brie : 1 représentant → Lejonc
- CLECT : 1 représentant :-> Lejonc / 1 suppléant → Warzocha
- Commission appel d'offres : 1 représentant → Warzocha
- Commission DSP : 1 représentant → Warzocha
- Commission consultative des services publics locaux : 1 représentant → Lejonc
- SMAGE des 2 Morins / GEMAPI : 1 représentant → Warzocha

Election des vice-présidents et membres des commissions communales :

- Bâtiments et voiries : vice-président → Lejonc / membres → Totier, Ledoux, Géraudel, Ego, Goemans
- Urbanisme et PLU : vice-président → Ledoux / membres → Marsallon, Ego, Souillet, Halloo, Goemans
- Finances et vie économique : vice-présidente → Souillet / membres → Lejonc, Doualla, Francius, Goemans
- CCAS : vice-présidente : Bialas / membres du conseil → Sellier, Charloteaux, Francius / membres extérieurs → Claudine Géraudel, Annie Houdry, Stéphane Gerlache, Laëtitia Thill
- Fêtes et loisirs : vice-président → Ego / membres → l'ensemble du conseil
- Information : vice-présidente → Géraudel / membres → Marsallon, Doualla, Halloo

Les vice-présidents, membres et représentants des différents syndicats et commissions ont tous été élus à l'unanimité.

Le maire informe de sa volonté de mettre en place un conseil des jeunes, un conseil des sages et un comité d'écoute.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 21 septembre, à 20h, dans la salle des fêtes.

Réunion d'information sur le conseil des jeunes

Si vous avez entre 12 et 17 ans, que vous souhaitez participer à la vie locale, proposer vos idées pour votre village, nous aider dans la réalisation des infrastructures sportives, organiser des sorties, séjours, tournois sportifs, projets humanitaires et solidaires, etc. venez à notre réunion d'information sur le conseil des jeunes, le samedi 26 septembre, à 14h, dans la salle des mariages.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Gaëlle Marsallon.
Tél. : 06 77 75 89 49
Mail : gaellemrs@icloud.com

Informations par SMS

Pour recevoir les alertes SMS de la commune sur les actualités, les événements, les animations, etc., merci de remplir le coupon-réponse ci-dessous.

Coupon-réponse à retourner à la mairie de Chauffry en papier ou par voie électronique à mairie-chauffry@wanadoo.fr

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Numéro de téléphone portable : .....

Donne mon autorisation pour l'utilisation de mon numéro de téléphone mobile pour recevoir des informations pratiques sur la vie de ma commune par SMS.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :